

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lait
Question écrite n° 585

Texte de la question

Selon les chiffres fournis, le 18 juin 1997, par la commission des comptes de l'agriculture de la nation, le revenu moyen agricole par exploitation aurait augmenté de 0,9 % en 1996. Cette légère progression fait suite à une forte augmentation en 1995 (10,4 %) et en 1994 (12,6 %). Mais chacun sait que cette hausse moyenne cache de fortes disparités selon les catégories professionnelles et même selon les régions. Grâce à des prix de vente et à une valeur ajoutée en hausse, le secteur des volailles, du porc et des moutons a connu une progression importante de 23 à 28 % pour cette année 1996, bénéficiant aussi du report de consommation après la crise de la « vache folle ». Les grandes cultures ont aussi connu une bonne année et, si la viande bovine enregistre une chute des prix de vente, les aides importantes accordées aux éleveurs auront cependant permis de faire progresser le revenu réel de plus de 6 % selon, là encore, la commission des comptes de l'agriculture de la nation. Il faut relativiser bien entendu ces chiffres compte tenu des diversités régionales. En revanche, il semble que les producteurs de lait subissent une chute de près de 8 % de leurs revenus, cela malgré la politique des quotas laitiers qui devait, soi-didant, assurer une bonne tenue du revenu laitier malgré les injustices profondes que suscite le système des quotas. On relève en francs constants que, depuis l'instauration des quotas en 1985, le revenu des producteurs de lait a été tiré vers le bas. M. Alain Marleix demande donc à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche ce qu'il compte entreprendre pour revaloriser le prix du lait et assurer un revenu décent aux petits producteurs de lait et tout spécialement à ceux installés dans les zones de montagne.

Texte de la réponse

L'évolution du revenu des producteurs de lait en 1996 s'est traduit, d'après les résultats des comptes provisoires de l'agriculture française, par une diminution du revenu brut d'exploitation qui atteint en moyenne 8,1 % en termes réels. Cette diminution s'explique par le renchérissement du coût de l'alimentation animale ainsi que des charges d'exploitation, mais surtout par la baisse de la valeur des livraisons de viande issue du troupeau laitier. La conjoncture exceptionnelle de 1996, liée à la crise de l'ESB, explique pour une bonne part cette situation. Le prix du lait, en revanche, est resté stable en 1996. Les pénalités laitières pour dépassement de quotas versées au titre de la campagne 1995-1996 ont également pesé sur les résultats. L'évolution du revenu des producteurs de lait enregistrée en 1996 ne saurait toutefois occulter les résultats positifs des années 1992 à 1995. Ainsi, globalement, entre les deux périodes triennales 1991-1993 et 1994-1996, le résultat brut d'exploitation (RBE) a progressé en moyenne de 5 % par an. De même, depuis la mise en place des quotas laitiers en 1984, le RBE par exploitation de l'orientation bovins lait a enregistré une évolution en termes réels de l'ordre de 15 %.

Données clés

Auteur : M. Alain Marleix

Circonscription : Cantal (2e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 585

Rubrique : Élevage

 $\textbf{Version web:} \underline{ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE585}$

Ministère interrogé : agriculture et pêche Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 juin 1997, page 2225 **Réponse publiée le :** 29 décembre 1997, page 4872